

AVIS PUBLIC

AVIS DE VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DES IMPÔTS FONCIERS VENTE POUR TAXES 2021

Avis public est, par les présentes, donné par le soussigné, Michel Côté, secrétaire-trésorier de la Municipalité Régionale de Comté de Nicolet-Yamaska, ayant sa place d'affaires au 257-1 rue de Monseigneur-Courchesne à Nicolet, province de Québec, J3T 2C1, agissant aux présentes en vertu des dispositions des articles 1022 et suivants du Code municipal du Québec (L.R.Q., C-27.1) et des articles 511 et suivants de la Loi sur les cités et villes (L.C.V.) que les immeubles ci-après désignés seront vendus à l'enchère publique, à la salle du Conseil de la Municipalité Régionale de Comté de Nicolet-Yamaska, à Nicolet (257-1 rue de Monseigneur-Courchesne) le mercredi QUATORZÈME jour d'AVRIL deux mille vingt et un (14 avril 2021) à partir de DIX heures (10h00) pour satisfaire au paiement des taxes municipales et/ou scolaires, ainsi que des intérêts et frais encourus, à moins que ces taxes, intérêts et frais n'aient été payés avant cette date.

Les immeubles ci-après décrits seront vendus sujets au droit de retrait de un (1) an. Ils seront vendus avec bâtisses dessus construites circonstances et dépendances, s'il y a lieu, sujets à toutes les servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes pouvant les affecter, avec tous les droits de subrogation, pouvant exister.

Le prix d'adjudication de chaque immeuble sera payable immédiatement au moment de l'adjudication, en argent comptant, paiement Interac (débit seulement) ou par traite bancaire. La MRC de Nicolet-Yamaska s'engage à rembourser par chèque, dans les meilleurs délais, la différence entre le montant de l'adjudication et le montant de la traite bancaire le cas échéant. Veuillez noter que des frais subséquents à la vente d'un minimum de 211 \$ seront ajoutés au prix d'adjudication, pour le greffier de la Cour Supérieure ainsi qu'un droit de 3% du prix de vente au ministère des Finances.

Veuillez noter qu'une lettre de garantie d'une institution bancaire ne sera pas acceptée.

Le Code civil, en vigueur depuis le 1er janvier 1994, impose au soussigné, l'obligation d'attester l'identité de celui (adjudicataire) qui achète pour non-paiement des taxes et frais par son nom, son lieu de naissance et sa date de naissance. Le soussigné, secrétaire-trésorier, ne pourra accepter comme adjudicataire que celui ou celle qui présentera une pièce d'identité jugée valable (certificat de naissance ou deux (2) pièces d'identité avec photo).

Les désignations ci-dessous énoncées sont approximatives et il incombe aux intéressés de vérifier les titres aux bureaux de la publicité des droits concernés.

VOIR la liste ci-après. Ladite liste étant partie intégrante de l'avis public.

**DÉSIGNATION
MUNICIPALITÉ DE SAINT-WENCESLAS**

PROPRIÉTAIRE

Monsieur Patrick Girard
905, rue Desaulniers
Saint-Wenceslas | Québec | G0Z 1J0

Numéro(s) de lot(s): 5 651 977

Total des taxes (sans les frais): 794,61 \$

Un immeuble, avec construction, 905 rue Desaulniers, situé dans la Municipalité de Saint-Wenceslas, connu et désigné comme étant le(s) lot(s) CINQ MILLIONS SIX CENT CINQUANTE ET UN MILLE NEUF CENT SOIXANTE-DIX-SEPT, 5651977, du cadastre officiel du Québec circonscription foncière de Nicolet (Nicolet 2).

Ayant une superficie de 4 027,90 mètres carrés

Matricule: 50023-9614-06-9218

PROPRIÉTAIRE

Madame Andréanne Blais
Monsieur Martin Gauthier
127, rue Daneault
Saint-Wenceslas | Québec | G0Z 1J0

Numéro(s) de lot(s): 5 651 747

Total des taxes (sans les frais): 2 918,64 \$

Un immeuble, avec construction, 125-127 rue Daneault, situé dans la Municipalité de Saint-Wenceslas, connu et désigné comme étant le(s) lot(s) CINQ MILLIONS SIX CENT CINQUANTE ET UN MILLE SEPT CENT QUARANTE-SEPT, 5651747, du cadastre officiel du Québec circonscription foncière de Nicolet (Nicolet 2).

Ayant une superficie de 1 895,70 mètres carrés

Matricule: 50023-9514-76-4809

PROPRIÉTAIRE

Monsieur Paolo Riolo
1155, rue Hébert
Saint-Wenceslas | Québec | G0Z 1J0

Numéro(s) de lot(s): 5 651 465

Total des taxes (sans les frais): 1 448,91 \$

Un immeuble, avec construction, 1155 rue Hébert, situé dans la Municipalité de Saint-Wenceslas, connu et désigné comme étant le(s) lot(s) CINQ MILLIONS SIX CENT CINQUANTE ET UN MILLE QUATRE CENT SOIXANTE-CINQ, 5651465, du cadastre officiel du Québec circonscription foncière de Nicolet (Nicolet 2).

Ayant une superficie de 1 630,70 mètres carrés

Matricule: 50023-9514-67-4062

PROPRIÉTAIRE

Monsieur Alain Pellerin
2795, rang 9
Saint-Wenceslas | Québec | G0Z 1J0

Numéro(s) de lot(s): 5 651 587

Total des taxes (sans les frais): 294,61 \$

Un immeuble, avec construction, rang 9, situé dans la Municipalité de Saint-Wenceslas, connu et désigné comme étant le(s) lot(s) CINQ MILLIONS SIX CENT CINQUANTE ET UN MILLE CINQ CENT QUATRE-VINGT-SEPT, 5651587, du cadastre officiel du Québec circonscription foncière de Nicolet (Nicolet 2).

Ayant une superficie de 2 541,20 mètres carrés

Matricule: 50023-0118-35-0147

PROPRIÉTAIRE

Madame Andréanne Blais
Monsieur Martin Gauthier
127, rue Daneault
Saint-Wenceslas | Québec | G0Z 1J0

Numéro(s) de lot(s): 5 651 904

Total des taxes (sans les frais): 565,17 \$

Un immeuble, sans construction, 2020 rang 9, situé dans la Municipalité de Saint-Wenceslas, connu et désigné comme étant le(s) lot(s) CINQ MILLIONS SIX CENT CINQUANTE ET UN MILLE NEUF CENT QUATRE, 5651904, du cadastre officiel du Québec circonscription foncière de Nicolet (Nicolet 2).

Ayant une superficie de 144 741,30 mètres carrés

Matricule: 50023-9915-06-5357
